

Comment arrêter l'augmentation du poids des dépenses sociales (santé, retraite) ?

Dans beaucoup de pays européens, la générosité de l'Etat-providence est remise en cause. Le chancelier allemand Friedrich Merz a déclaré cet été que « l'Etat-providence tel qu'il existe aujourd'hui n'est plus finançable ».

En France, le débat est lancé autour de l'équilibre du système de retraite (la Cour des comptes dans un rapport de février 2025 prévoit 15 milliards d'euros de déficit pour le système de retraite en 2035, puis 30 milliards d'euros en 2045) et de celui de l'assurance maladie (la Commission des comptes de la sécurité sociale en juin 2025 prévoit un déficit de la branche maladie de 16 milliards d'euros en 2025, s'accroissant encore de 3 milliards d'euros en 2029).

Comment stabiliser le poids dans le PIB des dépenses sociales ?

En ce qui concerne les retraites, la France devrait avoir un taux d'emploi plus élevé, ce qui ferait disparaître le déficit des retraites ; mais l'Allemagne bénéficie déjà d'un taux d'emploi élevé.

En ce qui concerne les dépenses de santé, le recul du taux de fécondité (1,59 enfant par femme en France en 2024, 1,35 en Allemagne) et la hausse du nombre de personnes âgées ne permet pas d'espérer une stabilisation du poids des dépenses de santé.

Il reste donc à trouver le bon équilibre entre la hausse des cotisations et le recul de la générosité des systèmes publics de retraite et de santé. L'exemple américain montre que la privatisation d'une partie du système de santé est une solution très inefficace.

Patrick Artus

Conseiller économique senior

patrick.artus-ext@ossiam.com

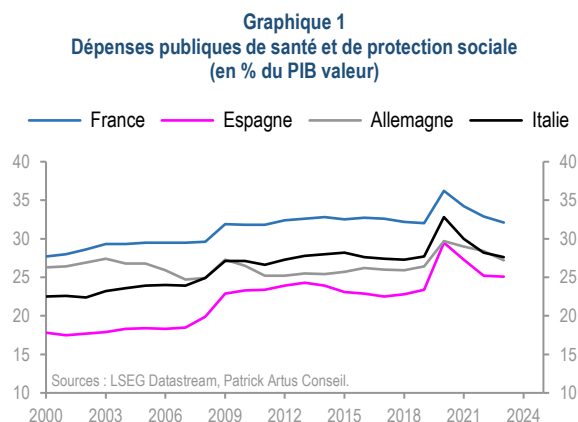
✕ @PatrickArtus

📺 Patrick Artus

Communication marketing : ce document n'a pas été élaboré selon les dispositions réglementaires visant à promouvoir l'indépendance des analyses financières et ses auteurs ne sont pas soumis à l'interdiction d'effectuer des transactions sur l'instrument concerné avant la diffusion de la communication.

La hausse du poids des dépenses sociales

Dans beaucoup de pays européens, **la générosité de l'Etat-providence est remise en cause**. Quand on regarde **le poids des prestations sociales dans le PIB** depuis le début des années 2000 (**Graphique 1**), on voit une hausse tendancielle du poids de ces dépenses.



Si on se concentre sur **le cas de la France**, on voit la forte baisse depuis les années **1960 du ratio du nombre de cotisants au nombre de retraités** (**Tableau 1**).

Tableau 1 : ratio entre le nombre de cotisants et le nombre de retraités

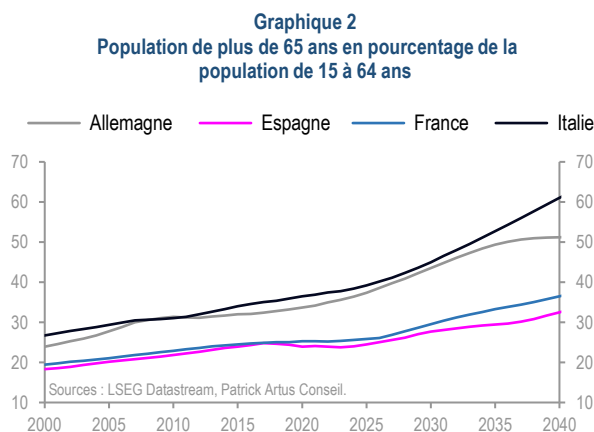
Année	Ratio
1975	3.14
2004	2.02
2022	1.77
2050-2075	1.50

Source: INSEE

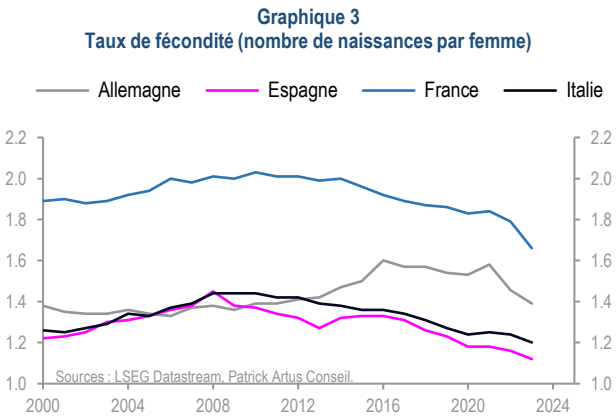
La perspective d'une hausse supplémentaire du poids des dépenses sociales

Nous nous concentrons ici sur **le système de retraite et le système de santé**.

La dégradation de l'équilibre des systèmes de retraite vient et viendra essentiellement de la hausse du poids des personnes de plus de 65 ans par rapport à celui des personnes de 15 à 64 ans (**Graphique 2**).



A long terme, **la baisse du taux de fécondité** (**Graphique 3**) aggravera ce déséquilibre démographique.



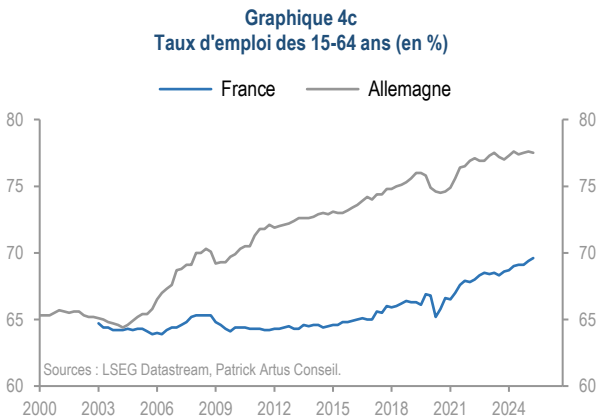
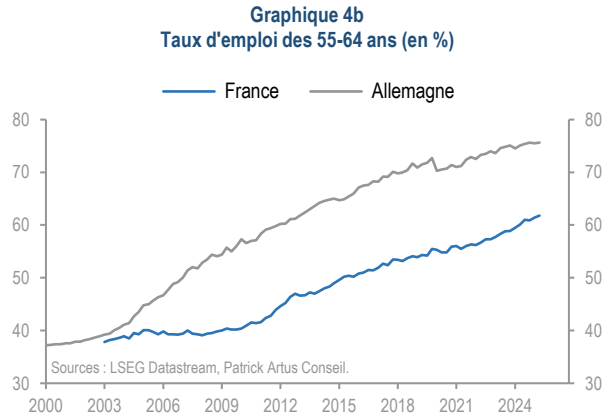
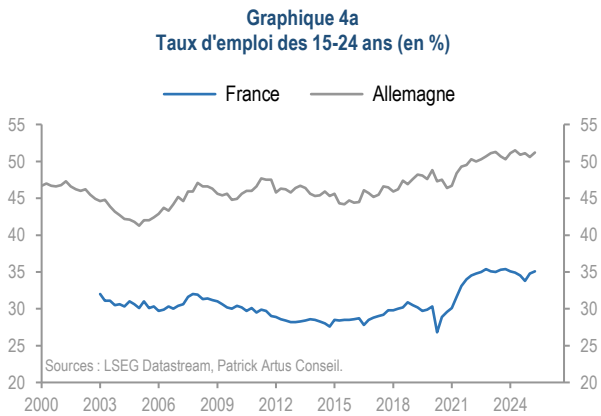
Le vieillissement de la population dégrade aussi l'équilibre financier des systèmes de santé en raison de ce que les dépenses de santé augmentent fortement avec l'âge à partir de 60 ans (Tableau 2).

Tableau 2 : dépenses de santé par tranche d'âge (en euros par an)

Tranche d'âge	Dépenses en euros
0-1	2135
2-16	870
17-59	1802
60-74	4195
75-79	6448
plus de 80	8355

Source: Sécurité sociale

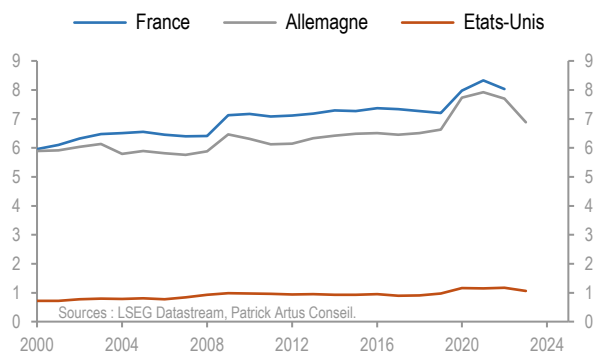
En ce qui concerne les dépenses de retraite, la France pourrait organiser une hausse de son taux d'emploi, qui est anormalement bas pour les jeunes et les plus de 60 ans (Graphiques 4a/b/c), alors que l'Allemagne a déjà un taux d'emploi élevé.



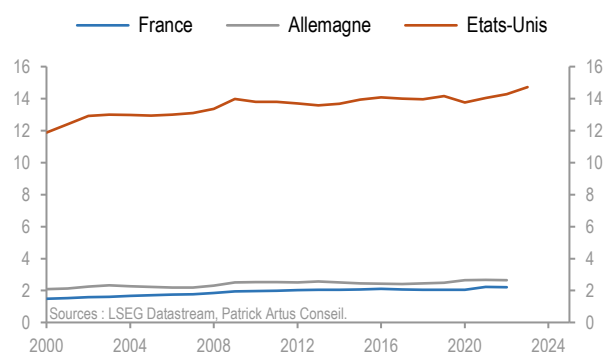
Mais il faudrait pour cela renforcer le système éducatif, et repousser l'âge de la retraite, ce qui est difficile et prendrait beaucoup de temps.

En ce qui concerne **les dépenses de santé, la hausse paraît inexorable** avec le vieillissement de la population. La privatisation de la santé, sur le modèle des Etats-Unis, n'est pas une solution, puisqu'elle conduit à la perte de contrôle des coûts de la santé et de la dépense de santé. Les **Graphiques 5a et 5b** montrent que la dépense de santé est surtout une dépense privée aux Etats-Unis et une dépense publique en Europe.

Graphique 5a
Dépenses publiques de santé (en % du PIB valeur)



Graphique 5b
Dépenses de santé des ménages (en % du PIB volume)



Synthèse : alors, quelle solution ?

La stabilisation des dépenses sociales en pourcentage du PIB est un objectif probablement irréalisable en raison du vieillissement de la population, qui accroît spontanément les dépenses de retraite et les dépenses de santé ; en France, la hausse du taux d'emploi est rendue difficile à la fois par la mauvaise qualité de l'éducation et par l'âge précoce du départ à la retraite. On devra donc se résoudre :

- à augmenter le taux des cotisations sociales ;
- et à réduire la générosité des systèmes de protection sociale.

Avertissement

Ossiam, filiale de Natixis Investment Managers, est un gestionnaire d'actifs français agréé par l'Autorité des Marchés Financiers (Agréement n° GP-10000016). Bien que l'information contenue dans le présent document provienne de sources jugées fiables, Ossiam ne fait aucune déclaration et ne donne aucune garantie quant à l'exactitude de toute information dont elle n'est pas la source. Les informations présentées dans ce document sont basées sur les données du marché à un moment donné et peuvent changer de temps à autre. Le présent document a été préparé uniquement à des fins d'information et ne doit pas être considéré comme une offre, une sollicitation d'offre, une invitation ou une recommandation personnelle d'acheter ou de vendre des actions participantes, tout titre ou instrument financier d'un Fonds Ossiam, ou de participer à toute stratégie de placement, directement ou indirectement. Il est destiné à être utilisé uniquement par les destinataires auxquels Ossiam le met directement à disposition. Ossiam ne traitera pas les destinataires de ce document comme ses clients du fait qu'ils aient reçu ce document. Tous les renseignements sur la performance présentés dans ce document sont fondés sur des données historiques et, dans certains cas, sur des données hypothétiques, et peuvent refléter certaines hypothèses à propos des frais, des impôts, des charges de capital, des attributions et d'autres facteurs qui influent sur le calcul de rendements. Toutes les opinions exprimées dans ce document sont des énoncés de notre jugement à cette date et sont susceptibles de changer sans préavis. Ossiam n'assume aucune responsabilité fiduciaire pour les conséquences, financières ou autres, provenant d'un placement dans un titre ou un instrument financier décrit dans ce document ou dans tout autre titre, ou de la mise en œuvre d'une stratégie de placement. Les informations contenues dans ce document ne sont pas destinées à être distribuées ou utilisées par une personne ou une entité, par un pays ou une juridiction, où cela serait contraire à la loi ou à la réglementation ou qui assujettirait Ossiam à toute exigence d'inscription dans ces juridictions. Ce document ne peut être distribué, publié ou reproduit, en entier ou en partie.